

CARTHAGE CEMENT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 343 624 940 DT

Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique,

Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Identifiant Unique N° 1072172/A

Résolutions adoptées de L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **DU 24 Mars 2021**

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de L'assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires présents ou représentés réunissant 73,56% du capital social, ratifient les modes et les délais de convocation de la présente assemblée générale extraordinaire, et déclarent dégager à cet effet le conseil d'administration de toute responsabilité y afférente.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Maintien de l'activité de la Société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir constaté qu'au vu des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuvés par l'assemblée générale du 24 Mars 2020, les fonds propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, de poursuivre l'activité de la Société,

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales

L'assemblée générale extraordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la Société ou au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises par la loi.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS POST ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I. RESOLUTIONS ADOPTEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 24 Mars 2021**

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de L'Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire ratifie, sans réserves aucunes, les délais et les modalités de sa convocation, déclare qu'elle est régulièrement convoquée et en donne en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020

Après lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions réglementées par les articles 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales, L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte et approuve toutes les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à la majorité.

4^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient la régularité et la sincérité des états financiers, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir un bénéfice de
19 364 586 DT

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à la majorité

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2020 comme suit :

Résultats reportés antérieurs	-82 281 793
Amortissements différées	-285 768 020
Pertes non reportables	-12 977 853
Résultat de l'exercice 2020	19 364 586
Résultat à affecter (bénéfice)	19 364 586
Résultats reportés	-62 917 207
Amortissements différés	-285 768 020
Pertes non reportables	-12 977 853
Total affecté (perte)	-361 663 080

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

6^{ème} RESOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale ordinaire donne quitus ferme, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à la majorité

7^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2020 à 2000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

8^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant de la rémunération des membres des comité d'audit, stratégique et de rémunération au titre de l'exercice 2020

L'assemblée générale ordinaire fixe la rémunération des membres des comité d'audit, stratégique et de rémunération au titre de l'exercice 2020 à 1000 DT en net par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8000 DT nets par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

9^{ème} RESOLUTION : Nomination du mandat d'un administrateur

L'assemblée générale ordinaire constatant que le mandat de l'ETAT TUNISIEN, représenté par Mr Brahim SANAA, est arrivé à terme décide de renouveler son mandant pour une durée de trois années qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

10^{ème} RESOLUTION : Nomination des deux administrateurs représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration.

L'assemblée générale constatant que les mandats des administrateurs :

- Monsieur : Mongi TRIMECHE
- Monsieur : Abdellatif BEN JEMAA

Représentants élus des actionnaires minoritaires, sont arrivés à leur terme, elle décide de renouveler un (01) poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires. et suite aux élections, l'assemblée générale ordinaire décide de désigner Mongi TRIMECHE en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires détenteurs des actions « CARTHAGE CEMENT » et ce pour un mandat de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos en 2023, sachant que les actionnaires majoritaires n'ont pas participé aux votes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à la majorité

11^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société Société ou au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

II. BILAN APRES AFFECTATION DE RESULTAT

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2020

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-déc</u>	<u>31-déc</u>
	2 020	2 019
ACTIFS		
<u>Actifs non courants</u>		
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	4 515 018	4 101 414
Moins : Amortissements	-2 579 922	-2 237 471
	<u>1 935 096</u>	<u>1 863 942</u>
Immobilisations corporelles	963 072 979	995 475 736
Moins : Amortissements	-362 926 014	-340 023 888
	<u>600 146 965</u>	<u>655 451 848</u>
Immobilisations financières	5 260 804	5 334 342
Moins : Provision	-96 217	-96 217
	<u>5 164 587</u>	<u>5 238 125</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>	<u>607 246 648</u>	<u>662 553 916</u>
Autres actifs non courants	<u>6 314 282</u>	<u>5 132 610</u>
<u>Total des actifs non courants</u>	<u>613 560 930</u>	<u>667 686 525</u>
<u>Actifs courants</u>		
Stocks	103 890 659	91 457 678
Moins : Provisions	-672 805	-472 805
	<u>103 217 854</u>	<u>90 984 873</u>
Clients et comptes rattachés	53 945 623	39 506 932
Moins : Provisions	-4 734 321	-3 105 388
	<u>49 211 302</u>	<u>36 401 544</u>
Autres actifs courants	67 690 314	25 119 327
Liquidités et équivalents de liquidités	10 894 547	5 619 890
<u>Total des actifs courants</u>	<u>231 014 017</u>	<u>158 125 634</u>
<u>Total des actifs</u>	<u>844 574 947</u>	<u>825 812 159</u>
	<u>31-déc</u>	<u>31-déc</u>
	2 020	2 019

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Capitaux propres

Capital social	343 624 940	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801
Autres capitaux propres	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission	151 619 117	117 321 012
Résultats reportés antérieurs	-62 917 207	-86 300 102
Amortissement différés	-285 768 021	-285 768 020
Pertes non reportables	-12 977 853	-8 959 545

Total des capitaux propres

135 979 012 **-89 174 206**

Passifs non courants

Emprunts	350 790 240	271 424 967
Crédits bail	2 461 930	758 682
Comptes courants actionnaires	52 277 356	121 101 761
Provisions pour risques et charges	5 064 945	10 369 911
Passifs d'impôts		0

Total des passifs non courants

410 594 471 **403 655 321**

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	52 481 060	78 031 356
Autres passifs courants	163 195 027	163 164 543
Concours bancaires et autres passifs financiers	82 325 377	270 135 146

Total des passifs courants

298 001 464 **511 331 045**

Total des passifs

708 595 936 **914 986 366**

Total des capitaux propres et des passifs

844 574 947 **825 812 159**

III. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019

(en millier de dinars)	Capital social	Prime de scission	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciales	Résultats reportés	Amortissement différés	Pertes non reportables	Résultats de l'exercice	Total
Soldes au 31 décembre 2017	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	-	-27 286 894	-156 811 160		-68 932 768	38 122 638
Affectation du résultat 2017 approuvée par l'AGO du 06/07/2018 (modifiée)						-20 958 501	-43 459 023	-4 515 244	68 932 768	-
Résultat de l'exercice 2018									-75 986 092	-75 986 092
Soldes au 31 décembre 2018 avant affectation	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801		-48 945 396	-200 270 183	-4 515 244	-75 986 092	-37 863 454
Affectation du résultat 2018 approuvée par l'AGO du 06/12/2019						-29 834 207	-41 707 584	-4 444 301	75 986 092	-
Soldes au 31 décembre 2018 après affectation du Résultat	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	0	-78 779 603	-241 977 767	-8 959 545	0	-37 863 454
Affectation du résultat 2019									-51 310 751	-
Soldes au 31 décembre 2019 avant affectation du Résultat	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	0	-78 779 603	-241 977 767	-8 959 545	-51 310 751	-89 174 206
Affectation du résultat 2019 approuvée par l'AGO du 28/08/2020						-3 502 190	-43 790 253	-4 018 308	51 310 751	-
Soldes au 31 décembre 2019 après affectation du Résultat	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	0	-82 281 793	-285 768 020	-12 977 853	0	-89 174 206
Augmentation du capital Approuvée par l'AGE du 11-10-2019	171 490 527		34 298 105							205 788 632
Résultat de l'exercice 2020									19 364 586	19 364 586
Soldes au 31 décembre 2020 avant affectation du Résultat	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	0	-82 281 793	-285 768 020	-12 977 853	19 364 586	135 979 012
Affectation du résultat 2020 approuvée par l'AGO du 24/03/2021						19 364 586			-19 364 586	-
Soldes au 31 décembre 2020 après affectation du Résultat	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	0	-62 917 207	-285 768 020	-12 977 853	0	135 979 012

IV. Informations Administrateurs

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat	Principales Activités OU Objet Social	Mandats exercés dans d'autres conseils d'administrations
ADEL GRAR	Lui-même	Administrateur	2020-2022	Directeur Général ALKARAMA HOLDING	ALKARAMA HOLDING/TELNET HOLDING/BAOBAB Tunisie/SAH/ ALPHA GROUP/NEWREST Tunisie/HAVAS Tunisie/ADWYA/AMEN TRESOR SICAV
ETAT TUNISIEN	BRAHIM SANAA	Administrateur	2021-2023	###	###
ETAT TUNISIEN	KAIS JEMAIA	Administrateur	2019-2021	###	###
ALKARAMA HOLDING	Zakaria OUESLATI	Administrateur	2020-2022	Gestion des participations dans les sociétés confisquées	ADWYA/ ALPHA GROUP/NEWREST Tunisie/HAVAS Tunisie/BINA HOLDING/BINA CORP
BINA CORP	Sonia CHEOUR	Administrateur	2020-2022	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
BINA CORP	LEILA BOUZGUENDA	Administrateur	2020-2022	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
GROUPE NEIFAR	SAMI FOURATI	Administrateur	2020-2022	Batiment et Industrie	###
MONGI TRIMECHE	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2021-2023	PDG Groupe SMTI (Transport et logistique ET Commerce International)	SMTI - STEP - ATTIJARI LEASING